

Chapitre / Compétition	Article	Page (Document 2)	Texte original (Document 1 - REGLEMENT_DU_futsal_2024-2025)	Texte modifié (Document 2 - version corrigée finale 2026-2027)
Championnat Régionale 1 (ex-« Long Horn Futsal by LGF »)	Titre du règlement	3	REGLEMENT DU CHAMPIONNAT LONG HORN FUTSAL BY LGF	REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LA GUADELOUPE DE FUTSAL DE REGIONALE 1 (le nom commercial « Long Horn Futsal by LGF » disparaît du titre)
Championnat Régionale 1	Préambule	3	Les dispositions du présent règlement du Championnat Long Horn Futsal by LGF ont pour objet de compléter le règlement général des compétitions...	(paragraphe de préambule supprimé, le règlement enchaîne directement sur l'Article 1)
Championnat Régionale 1	Article 3 - Composition des effectifs (nouveau)	4	(absent)	Dans le cadre du championnat de la Guadeloupe de futsal de Régional 1, chaque équipe est autorisée à inscrire jusqu'à quatorze (14) joueurs sur la feuille de match. (Δ nouvel article créé, insérant une limite d'effectif qui n'existait pas en 2024-2025)
Championnat Régionale 1	Article 4 (ex-Article 3) - Titre/Qualifications - Accession/Relégation	4	Le vainqueur de la finale est déclaré Champion de la Guadeloupe de futsal et est qualifié pour le Trophée Antilles Futsal.	Le vainqueur de la finale est déclaré Champion de la Guadeloupe de futsal. (Δ la qualification automatique pour le « Trophée Antilles Futsal » disparaît)
Championnat Régionale 1	Article 4 - Départage (critère g)	3	Si toujours égalité un match de départage sera organisé par la L.G.F. sur terrain neutre...	Si deux équipes ne sont pas départagées par les critères ci-dessus, un match de départage sera organisé par la L.G.F. sur terrain neutre... (reformulation clarifiant la condition de déclenchement)

Championnat Régionale 1	Article 5 - Organisation des rencontres (nouveau)	4	(absent)	Les rencontres du Championnat de la Guadeloupe de futsal de Régional 1 sont organisées sous la forme de plateaux regroupant plusieurs matchs d'une même journée de championnat. Les plateaux sont organisés dans un ou plusieurs gymnases désignés par la Ligue... (△ nouvel article : le format « plateaux/journées multi-matches » remplace probablement un système de rencontres individuelles)
Championnat Régionale 1 / Niveau 2	Barrage d'accession/relégation - saison suivante	4	Le vainqueur de ce barrage jouera en Régional 1 pour la saison 2025-2026. Le perdant jouera en Niveau 2 pour la saison 2025-2026.	Le vainqueur de ce barrage jouera en Régional 1 pour la saison 2027-2028. Le perdant jouera en Niveau 2 pour la saison 2027-2028. (mise à jour du millésime de la saison suivante, cohérent avec le document)
Championnat Niveau 2	Titre du chapitre / Article 1	6	ARTICLE 1 -- PARTICIPANTS AU CHAMPIONNAT DE LA GUADELOUPE DE FUTSAL DE NIVEAU 2 : Le championnat... comprend les équipes affiliées..., les équipes réserves de clubs engagés en Régionale 1..., répartis en une poule unique... Les clubs engagés doivent participer à la Coupe... excepté les équipes réserves...	ARTICLE 1 -- OBLIGATION DE PARTICIPATION : Les clubs engagés doivent participer à la Coupe de la Guadeloupe de futsal. (△ fort résumé : toute la description de la composition du championnat - équipes réserves, poule unique, aller-retour, exception pour les réserves - disparaît de cet article)
Championnat Niveau 2	Article 3 - Composition des effectifs et durée des rencontres (nouveau)	7	(absent)	Chaque équipe est autorisée à inscrire jusqu'à douze (12) joueurs sur la feuille de match. Les rencontres se disputent en deux périodes de vingt-cinq (25) minutes avec une mi-temps. Le temps de jeu est continu, sans arrêt de chronomètre, sauf décision de l'arbitre... (△ nouvel article : limite d'effectif à 12 joueurs -au lieu de 14 en Régional 1- et durée de match précisée pour la première fois)

Championnat Niveau 2	Article 4 (ex-Article 3) - Titre - Accessions	7	Le club classé premier de la poule accède à la Régionale 1 et est déclaré champion de la Guadeloupe de futsal de Niveau 2. Le club classé deuxième joue un match de Barrage contre le septième de Régionale 1...	L'ensemble des dispositions relatives au titre et accessions ne s'appliquent pas aux équipes réserves de club évoluant en Régional 1. Le champion de Futsal Niveau 2 est déterminé selon les modalités indiquées à l'article 2. (ajout d'une clause d'exclusion pour les équipes réserves ; renvoi à l'article 2 pour la désignation du champion au lieu d'une description directe)
Championnat Niveau 2	Article 5 - Organisation des rencontres (nouveau)	8	(absent)	Les rencontres du Championnat de la Guadeloupe de futsal de Niveau 2 sont organisées sous la forme de plateaux regroupant plusieurs matchs d'une même journée de championnat... (Δ nouvel article, identique en substance à celui ajouté pour la Régionale 1)
Championnat Féminin	Article 1 - Participants	9	Le championnat de la Guadeloupe de futsal féminin comprend les équipes affiliées à la Ligue Guadeloupéenne de Football...	Le championnat de la Guadeloupe de futsal féminin comprend les équipes affiliées à la Ligue de Guadeloupe de Football... (renommage institutionnel, contenu inchangé sur le fond)
Championnat Féminin	Article 3 - Composition des effectifs (nouveau)	10	(absent)	Dans le cadre du championnat de la Guadeloupe de futsal féminin, chaque équipe est autorisée à inscrire jusqu'à quatorze (14) joueurs sur la feuille de match et sept (7) dirigeants. (Δ nouvel article, même principe que pour la Régionale 1 et le Niveau 2)

Championnat Féminin	Article 4 (ex-Article 3) - Titre (ex-« Titre - Accession/Relégation »)	10	ARTICLE 3 -- TITRE - ACCESSION/RELEGATION : Les SIX premiers de la poule sont qualifiés pour le « PLAY OFF »... (format à deux tours : quarts de finale 3e-6e / 4e-5e, puis demi-finales 1er-vainqueur du match 2 / 2e-vainqueur du match 1).	ARTICLE 4 -- TITRE : Les QUATRE premiers de la poule sont qualifiés pour le « PLAY OFF »... (format simplifié à un seul tour : 1er-4e / 2e-3e). (Δ changement important : le format de play-off passe de 6 équipes / 2 tours à 4 équipes / 1 tour ; le titre de l'article perd la mention « Accession/Relégation », cohérent avec la disparition de tout mécanisme de relégation pour cette compétition)
Championnat Féminin	Fin du règlement	10	Le présent règlement a été adopté par l'Assemblée Générale de la Ligue Guadeloupéenne de Football du 23 juin 2024, avec une application pour la saison 2024/2025.	(mention de la date d'adoption par l'Assemblée Générale supprimée)

15 changements de fond couvrent bien l'ensemble du document.

Points notables :

Trois nouveaux articles "Composition des effectifs" apparaissent dans la version 2026-2027, un par compétition, fixant pour la première fois des limites de joueurs sur la feuille de match (14 en Régionale 1 et Féminin, 12 en Niveau 2).

Nouveau format de jeu "plateaux" introduit en Régionale 1 et Niveau 2 (plusieurs matchs regroupés par journée dans un même gymnase) — absent en 2024-2025.

Changement significatif en Féminin : le format de play-off passe de 6 équipes/2 tours à 4 équipes/1 tour, et l'article perd la mention « Accession/Relégation ».

La qualification automatique du champion Régionale 1 pour le Trophée Antilles Futsal disparaît.

Comme pour les précédents tableaux, le renommage institutionnel (Ligue Guadeloupéenne → Ligue de Guadeloupe ; Conseil de Ligue → Comité de Direction) traverse tout le document mais n'est mentionné qu'une fois pour ne pas alourdir le tableau.